

Table des matières

Article I. OBJET DU CONTRAT	2
Section 1.01 Descriptif de l'offre « REMISE ENGAGEMENT »	2
Section 1.02 Période d'engagement	2
Article II. TARIFICATION	2
Section 2.01 Tarifs mensuels	2
Section 2.02 Frais d'installation	2
Article III. SERVICES INCLUS ET OPTIONS	2
Section 3.01 Services inclus	2

Article I. OBJET DU CONTRAT

Section 1.01 Descriptif de l'offre « REMISE ENGAGEMENT »

Le présent contrat a pour objet de définir les termes et conditions relatifs à l'offre « REMISE ENGAGEMENT », ci-après désignée comme "l'Offre", fournie par ENTELA CONNECT (ci-après désigné comme "le FS").

L'Offre « REMISE ENGAGEMENT » comprend la fourniture d'une connexion Internet à haut débit basée sur la technologie de la fibre optique, ainsi que les services associés tels que décrits ci-après dans l'Article III des présentes Conditions Particulières.

Section 1.02 Période d'engagement

Le client reconnaît et accepte que l'Offre est soumise à une période d'engagement spécifiée dans le contrat.

La période d'engagement standard, sauf mention contraire dans le bon de commande, est de 36 mois. La période d'engagement commence à la date de mise en service du service lié à la « REMISE ENGAGEMENT ».

Le service est un service à durée déterminée **sans tacite reconduction**.

Article II. TARIFICATION

Section 2.01 Tarifs mensuels

Service « REMISE ENGAGEMENT » : Abonnement mensuel : sur devis

Section 2.02 Frais d'installation

Frais d'installation : sur devis

Article III. SERVICES INCLUS ET OPTIONS

Section 3.01 Services inclus

Remise contre engagement sur période déterminée dans le bon de commande CLIENT.

Cette remise disparaît à la fin de la période d'engagement initial du CLIENT.

Le CLIENT peut demander la remise en place de la « REMISE ENGAGEMENT » contre un réengagement au service associé.